

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle polyvalente de Riez à 10h00 sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
22	16 + 2	18
Total des voix : 21		

Etaient présents :

13 représentants des communes (porteurs chacun d'1 voix) : Jean-Pierre BAGARRE : Aiguines ; Bernard CLAP : Trigance ; Jacques ESPITALIER : Quinson ; Jean-Pierre HERRIOU : Moissac-Bellevue ; Robert LAURENTI : Valensole ; Philippe MARANGES : Castellane ; Jean-Marie PAUTRAT : Allons ; Laurence DEPIEDS : Saint Martin de Brômes ; Laurent GUIOU : Esparron de Verdon ; Jacques AVANIAN : Artignosc-sur-Verdon ; Antoine FAURE : Aups ; Corine PELLOQUIN : Bauduen ; Magali STURMA-CHAUVEAU : Rougon.

1 représentant du Conseil Régional PACA (porteur de 3 voix) : Jean-Charles BORGHINI.

Date de convocation
03/07/2025

1 représentant des Conseils départementaux (porteur de 2 voix) : Claude BONDIL : Conseil départemental des Alpes de Haute Provence.

1 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (porteurs d'1 voix chacun) : Michèle BIZOT-GASTALDI : communauté de communes Alpes Provence Verdon

Délibération
n°25_07_B6_12

Ont donné pouvoir : 2 délégués porteurs d'1 voix : Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) à Bernard CLAP, Christophe BIANCHI (Durance Luberon Verdon agglomération) à Claude BONDIL.

Tarifs pour Label' fête du Parc le 5 octobre 2025

Vu la Charte du Parc naturel régional du Verdon ;

Vu le budget principal du Parc naturel régional du Verdon ;

Vu la délibération du comité syndical en date du 27 mars 2025 portant création d'une régie de recettes temporaire pour l'organisation de Label' fête

Afin de valoriser l'obtention du label pour la 3^{ème} charte du Parc, une fête est organisée le dimanche 5 octobre 2025 au Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie.

Des activités ludiques et pédagogiques (ateliers, visites et démonstrations) animées par les agents du Parc ainsi que des partenaires, permettront de mieux faire connaître le rôle et les actions du Parc. La journée comprendra également un temps de discours, un apéritif, un repas sous forme de Méchoui (avec de l'agneau du Verdon), des projections, conférences, un marché pour découvrir les produits marqués Valeurs Parc, un baléti, une tombola des communes du Parc, et se clôturera par un spectacle célébrant ce renouvellement de classement.

Les agents qui seront préalablement nommés régisseurs ou mandataires, tiendront une buvette tout au long de la journée avec des boissons locales : bière, vin, jus de fruit, sirops....

	Description / provenance / fournisseur	Quantité	Prix
Repas	Agneau du Verdon, pommes de terre à la braise et tomate Provence, pain, fromage de chèvre et raisin	1 adulte	20 €
		1 enfant	10 €
Bière	Marquée « Valeurs Parc »	25 cl	3 €
Vin	Rouge et Blanc Marqué « Valeurs Parc »	15 cl	2 €
Jus de pomme	Producteur local	20 cl	2 €
Café	Biocoop de Salernes	10 cl	
Thé	Biocoop de Salernes	20 cl	1 €
Sirop	De plantes aromatiques	20 cl	
Lots Tombola	Dons des communes	1 ticket	2 €
		3 tickets	5 €

Les prix s'entendent net de TVA et seront valables uniquement pour l'évènement de Label'Fête.

Entendu l'exposé du président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau décident :

- d'approuver les tarifs tels que présentés ci-dessus,
- d'autoriser le Président à toute pièce utile à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré le jour mois et l'an susdits suivant les signatures

Pour extrait conforme



Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le